

Art. 14. - La présente décision prend effet à compter du 29 juin 2021.

Art. 15. - La directrice générale adjointe est chargée de l'application de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture.

La directrice générale,
Julie Narbey

CRÉATION ARTISTIQUE - ARTS PLASTIQUES

Arrêté du 24 juin 2021 portant nomination au conseil artistique, scientifique et culturel de la Cité de la céramique-Sèvres et Limoges.

La ministre de la Culture,

Vu le décret n° 2009-1643 du 24 décembre 2009 modifié portant création de la Cité de la céramique-Sèvres et Limoges, notamment son article 17,

Arrête :

Art. 1^{er}. - Sont nommés membres du conseil artistique, scientifique et culturel de la Cité de la céramique-Sèvres et Limoges, au titre des personnalités, françaises ou étrangères, désignées en raison de leurs compétences :

- M^{me} Marie-Claude Beaud ;
- M. Sylvain Bellanger ;
- M^{me} Nathalie Bondil ;
- M. Olivier Gabet ;
- M. Hugues Jacquet ;
- M^{me} Sandra Patron ;
- M^{me} Françoise Seince ;
- M. Emmanuel Tibloux.

Art. 2. - M^{me} Marie-Claude Beaud est nommée présidente du conseil artistique, scientifique et culturel de la Cité de la céramique-Sèvres et Limoges.

Art. 3. - La directrice générale de la Cité de la céramique-Sèvres et Limoges est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général de la création artistique,
Christopher Miles

CRÉATION ARTISTIQUE - MUSIQUE, DANSE, THÉÂTRE ET SPECTACLES

Délégation de signature complémentaire du 4 juin 2021 à l'Opéra national de Paris.

Le directeur général de l'Opéra national de Paris,
Vu le décret n° 94-111 du 5 février 1994 modifié fixant le statut de l'Opéra national de Paris ;

Vu le décret du 26 août 2020 portant nomination de M. Alexander Neef aux fonctions de directeur général de l'Opéra national de Paris ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 191 ;

Vu la délégation de signature du 15 décembre 2020 de M^{me} Sophie Joyce, directrice du casting de l'Opéra national de Paris,

Décide :

Art. 1^{er}. - En cas d'absence ou d'empêchement de M^{me} Sophie Joyce, directrice du casting et de M^{me} Madeleine Dupuis, adjointe à la directrice, sans que cette condition soit opposable aux tiers, délégation de signature est donnée, à effet de signer les attestations de présence des artistes invités pour leur participation dans un spectacle lyrique, à M. Mathias Guillaumond-Kopytto, chargé de la coordination des artistes invités.

Art. 2. - Cette décision prend effet à compter du 11 juin 2021.

Le directeur général de l'Opéra national de Paris,
Alexander Neef

Décision du 14 juin 2021 portant délégation de signature à la Cité de la musique-Philharmonie de Paris.

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 10 ;

Vu le décret n° 2015-1178 du 24 septembre 2015 modifié relatif à l'établissement public de la Cité de la musique-Philharmonie de Paris et notamment ses articles 14 et 14-1 ;

Vu la décision du ministère de la Culture en date du 11 mars 2021 confiant l'intérim des fonctions de directeur général de l'établissement public de la Cité de la musique-Philharmonie de Paris à Laurent Bayle, à compter du 31 mars 2021 ;